



Hermillon
Mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 février
2008

Bulletin communal

N° 60

Présents : André BOCHET, Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine BAROU-MORRUGARES, Patrick DEIANA, Patrick ALLARD, René VOISIN.

Absent : Jean-Jacques BEROUD

Ordre du jour

- 1 - Projet de plantation de vigne en maurienne
- 2 - Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2007 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement
- 3 - Engagement du quart du budget et ouverture de crédits en section d'investissement
- 4 - Indemnités de conseil aux receveurs municipaux
- 5 - Droits de préemption
- 6 - Cessions de terrains
- 7 - Convention de mise à disposition de la D.D.E.
- 8 - Autorisation au maire pour signer les marchés :
 - ✓ Création réseau assainissement de l'Echaillon
 - ✓ Viabilisation « Parapet » « Les Champs »
- 9 - Demandes de subventions au titre de la D.G.E.
 - ✓ Réseau assainissement secteurs « Champs Dessus » « Parapet »
 - ✓ Station de pompage
- 10 - Demande d'un particulier pour la construction d'un muret sur le domaine public
- 11 - Inscription de sentiers au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- 12 - Questions et informations diverses

Approbation du compte rendu de la réunion du 19 décembre 2007

Jean DURIEUX est nommé secrétaire de séance.

Accord pour rajouter deux points à l'ordre du jour

DECISIONS

1 - Présentation par M. Yves Pasquier, directeur, et M. Philippe Grange, président, de Solid'Art Maurienne du projet de plantation de vigne en Maurienne.

Ce projet a pour objectif la réintroduction de la culture de la vigne et la production de vin en Maurienne. Ce travail sera utilisé comme un outil d'insertion pour des personnes en difficultés. Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'autoriser Solid'Art à travailler la parcelle n° B58 « Croix St Grat », une convention sera établie. La commune participera financièrement à hauteur de 2000 € pour l'investissement.

Vote : unanimité

2 - Compte de gestion 2007 et compte administratif 2007 de la commune

Le compte de gestion du trésorier et le compte administratif de la commune s'élèvent à :

Section de fonctionnement

Dépenses : 550 912,58 €
Recettes : 922 365,86 €
Soit un excédent de : 371.453,28 €

Section d'investissement

Dépenses : 1 049 968,04 €
Recettes : 488 896,13 €
Soit un déficit de : 561 071,91 €

Résultat de clôture excédentaire : 241.290,44 €

Vote : approbation du compte de gestion : **unanimité**

Vote : approbation du compte administratif : **unanimité** (M. le Maire s'est retiré pour le vote)

- Compte de gestion 2007 et compte administratif 2007 du service de l'eau et de l'assainissement

Le compte de gestion du trésorier et le compte administratif s'élèvent à :

Section d'exploitation

Dépenses : 81 152,44 €
Recettes : 82 229,40 €
Soit un excédent de : 1 076,96 €

Section d'investissement

Dépenses : 180 580,57 €
Recettes : 166 636,50 €
Soit un déficit de 13 944,07 €

Résultat de clôture excédentaire : 1.207,72 €

Vote : approbation du compte de gestion : **unanimité**

Vote : approbation du compte administratif : **unanimité** (M. le Maire s'est retiré pour le vote)

Informations

Stages de l'Association Cantonale d'Ani- mation

Venez découvrir les
stages de l'ACA

- Danse « folklore du monde »
- Peinture sur bois
 - Encadrement
- Dentelle aux fuseaux
 - Art floral
 - Mosaïque
- Vannerie Rotin
- Vannerie Osier

Voir dépliant en
mairie

Carnaval

L'Association des
fêtes organise son
traditionnel
carnaval
le samedi 8 mars
2008 à la salle
Polyvalente

Maquillage à partir
de 14 H 30 dans le
hall de la mairie

Départ vers 15 H 30
de la mairie pour
arriver vers 16 h 30
à la salle polyvalente

Venez nombreux

Goûter pour les
enfants

3 - Engagement du quart du budget et ouverture de crédits en section d'investissement

Danielle Bochet, adjointe aux finances, propose d'ouvrir des crédits budgétaires pour mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart de ceux ouverts au budget de l'exercice précédent. Ces crédits seront repris au budget lors de son adoption.

Le Conseil accepte la proposition pour un montant de 50.000 € sur le budget communal et un montant de 30.000 € sur le budget de l'eau et de l'assainissement.

Vote : à l'unanimité

4 - Indemnités du Trésorier

Yves DURBET rappelle que lors du précédent changement de Trésorier, il avait été décidé de ne pas lui octroyer les indemnités de conseil. Compte tenu de l'arrivée en 2007 d'une nouvelle trésorière, il y a lieu à nouveau de se prononcer sur l'octroi de ces indemnités.

Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas verser les indemnités de conseil à Madame la Trésorière de St Jean de Maurienne.

Vote : 3 pour - 7 contre - 4 abstentions

5 - Droits de préemption

- parcelle n° E 1592 « La Tour »
- parcelle n° ZA 251 « La Pépi »

Droits non exercés

Vote : à l'unanimité

6 - Cessions de terrains

A) Dans le bulletin n° 57, le maire informait le conseil du souhait de l'entreprise DUBOIS de s'installer dans la zone des Contamines. Ce projet d'implantation étant abandonné, la société D E F I représentée par M. APPRIN souhaite acheter la parcelle n° 5 d'une superficie de 6.977 m² au prix de 12 €/le m².

Vote : 13 pour - 1 non participation au vote

B) A la suite de l'offre de prix de M. et Mme BALCAEN (seule offre reçue) pour l'achat du complément de la parcelle n° ZA227 « Carcavel » (voir bulletin n° 57) le conseil municipal considérant l'offre trop faible, décide de leur proposer un prix de 50 €/le m².

**Vote : pour un prix à 20 €: 0
pour un prix à 40 €: 2 pour
pour un prix à 50 €: 11 pour**

C) achat du complément de la parcelle n° E 590 d'une surface de 173 m² au lieu dit « Pré Julien »

Prix proposé par M. et Mme
DUPRAZ Fernand : 20 €/le m².

Vote : 11 pour - 2 abstentions

André BOCHET n'était pas présent lors du vote.

7 - Convention de mise à disposition de la direction départementale de l'équipement pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables

Le Maire présente au conseil municipal la convention entre l'Etat et la commune ayant pour objet de définir les modalités de la mise à disposition de la DDE dans le domaine des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol délivrés au nom de la commune d'Hermillon conformément à l'article R.422-5 du code de l'urbanisme. Le conseil municipal approuve cette convention et décide de confier l'instruction de tout ou partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la Direction Départementale de l'Équipement.

Vote : 13 pour - 1 non participation au vote

8 - Autorisation au maire pour signer les marchés : création réseau assainissement de « l'Echaillon » et viabilisation « Parapet - Les Champs »

1) Yves DURBET rappelle que la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 2 avril et le 17 décembre 2007 a retenu comme maître d'œuvre le cabinet Gilles Vial au taux de 6,9 % et retenu l'entreprise

Informations

Elections Municipales et Cantonales

Les électeurs sont
convoqués
le dimanche 9 mars
2008.
Le second tour est
prévu
le dimanche 16 mars
2008
Ouverture
des scrutins
à 8 H 00
et clôture
à 18 H 00
Bureaux de vote à la
salle polyvalente

Etat Civil

Néant

« Œufs de Pâques »

Organisée par les pa-
rents d'élèves, la chasse
aux œufs ouvrira le di-
manche 23 mars 2008
à 10 h 15
à la salle polyvalente

Digue en rive droite

Redémarrage des
travaux le jeudi
28 février 2008
en accord avec les
services du R.T.M.

« Maurienne T.P. » pour un montant
de 44.480,00 € HT pour la création
du réseau assainissement à
l'Echaillon.

Vote : à l'unanimité

2) Viabilisation du secteur
« Champs Dessus » « Parapet » 19
entreprises ont retiré le dossier.

Le conseil municipal, après avoir
délibéré, approuve ces marchés et
autorise le maire à les signer ainsi
que toutes les pièces qui s'y rappor-
tent.

Vote : à l'unanimité

9 - Demandes de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement

Les travaux de création du réseau
assainissement du secteur
« Champs Dessus » et « Parapet » et
les travaux de remise en état de la
station de pompage peuvent faire
l'objet d'une demande de subvention
au titre de la Dotation Globale
d'Equipement.

Le conseil municipal, après avoir
délibéré, considérant la nécessité
de réaliser ces travaux, charge le
maire de solliciter ces subven-
tions au titre de la D.G.E

Vote : à l'unanimité

10 - Demande d'un particulier pour la construction d'un muret sur le domaine public

M. MASSON Georges demande la
construction d'un muret avec pose
d'un grillage sur le domaine public
pour protéger sa propriété des nu-
isances susceptibles d'être liées au
déplacement du sentier communal
qui longe sa propriété.

Le conseil municipal accepte la pro-
position d'Yves DURBET de ren-
contrer M. MASSON afin de lui ex-
pliquer qu'un aménagement global
du secteur est projeté et que sa de-
mande sera prise en considération
dans ce contexte.

La décision est donc reportée.

Vote : à l'unanimité

11 - Inscription de sentiers au plan départemental des itinéraires de promenade et de randon- née

Le conseil décide d'inscrire au plan
départemental des itinéraires de pro-
menade et de randonnée les sentiers
suivants :

- ✓ Chemin des Rodins
- ✓ Chemin de Grenis à Cham-
pessuit

Vote : à l'unanimité

Points rajoutés à l'ordre du jour

1) Démission d'un administra- teur représentant la com- mune au conseil d'adminis- tration de la SOREA

André Bochet rappelle qu'en raison
de la nouvelle répartition du capi-
tal de la SOREA, il est nécessaire
de modifier la répartition des admi-
nistrateurs publics au sein du
conseil d'administration. C'est
pourquoi le conseil municipal doit
entériner la démission du repré-
sentant de la commune. Le conseil,
après avoir délibéré, accepte la dé-
mission de M. André Bochet de
son poste d'administrateur de la
SOREA.

Vote : à l'unanimité

2) Approbation d'une conven- tion tripartite Commune/ SOREA/CNR

André BOCHET présente une
convention tripartite Commune/
SOREA/CNR pour effectuer des
mesures de débit sur le ruisseau
d'Hermillon. L'objectif final est
d'installer une petite centrale
hydro-électrique sur la commune.
Compte-tenu de la complexité du
dossier, la commission communale
Economie, Environnement et Mon-
tagne se réunira pour étudier le
projet.

Il est donc décidé de reporter la
décision relative à l'approbation de
cette convention tripartite.

**Résultat de la vente de bois du jeudi 21 février 2008 au parc à bois de
St Martin la Porte**

Vente de mélèze de qualité B au prix de 7.970,00 € soit 215,11 € le m³
Vente de mélèze de qualité MA au prix de 7.113,00 € soit 261,99 € le m³
Vente de mélèze de qualité D au prix de 7.560,00 € soit 140,36 le m³

Travaux de reconstruction du Pont St Bénézet

Une réunion publique s'est tenue le vendredi 22 février 2008, en présence de
M. Jean-Paul BARRIAU représentant du Conseil Général de la Savoie et de
M. Maurice PAPIN spécialiste des ouvrages d'art, concernant la reconstruction du pont
St Bénézet.

Planning prévisionnel

Mise en place d'une passerelle pour le
déplacement des réseaux le mercredi 27 février 2008 suivi des
travaux préliminaires.

Démarrage du chantier le 17 mars 2008 pour une durée de 5 mois
soit jusqu'au 15 août 2008

Déviations de la circulation par la route des Moulins et la rue St Martin



CONCERT

**LE CHŒUR et l'ORCHESTRE D'HARMONIE de
L'ECHO ARDOISIER**

LE SAMEDI 1ER MARS 2008

à 20 H 30

à la salle polyvalente

Au programme des œuvres de Verdi.Cesarini.Bernstein.Paerson

Entrée gratuite